04 JUIN 2021

nov'ACTU

votre actualité économique et financière by novAM Office Patrimonial

L'inflation européenne reste sous contrôle

Alors que les inquiétudes autour du retour de l'inflation ont marqué les esprits des investisseurs et des éditoriaux financiers depuis le début de l'année, force est de constater que ce phénomène s'inscrit dans un contexte bien particulier.

Confinements, mesures de restrictions, baisse d'activité, et dans certains cas réorganisation des outils industriels pour faire face à la crise sanitaire, la phase de reprise économique qui s'amorce après une année 2020 chahutée ressemble plus volontiers à celle d'une économie d'après guerre qu'à une sortie de crise cyclique comme celle de 2008. En effet, les épisodes de pénuries dans certains secteurs d'activité tendent à corroborer ce constat, alimentant ainsi l'inflation de façon transitoire.

Particulièrement marqué aux Etats-Unis, ce constat semble toutefois moins probant sur le Vieux Continent… Les publications provisoires des chiffres de l'inflation pour le mois de mai sur l'ensemble de la zone euro parues hier montrent que l'inflation s'établit à +2% en glissement annuel, pour 1,9% attendu.

La reprise d'activité des différentes économies du continent n'a par exemple entrainé un rebond que de 1,1% dans les services (qui, comme le rappelle Pierre Sabatier, constituent une part prépondérante des économies occidentales). L'inflation sur les biens industriels (hors énergies) reste également faible à +0,7% en glissement annuel.

Si ces données pourront continuer d'augmenter dans les mois à venir au gré de la réouverture complète de l'économie européenne (qui est en décalage de quelques mois avec celle des Etats-Unis), l'amélioration lente de la situation sur le marché du travail limite de facto l'hypothèse d'une boucle « inflation – salaires » se mettre en place.

Sur la base de ce constat, la Banque Centrale Européenne devrait poursuivre sa politique accommodante lors de sa réunion prévue la semaine prochaine, avec un risque toujours limité de hausse brutale et durable de l'inflation en zone euro.

Le potentiel de rattrapage s'est-il déplacé ?

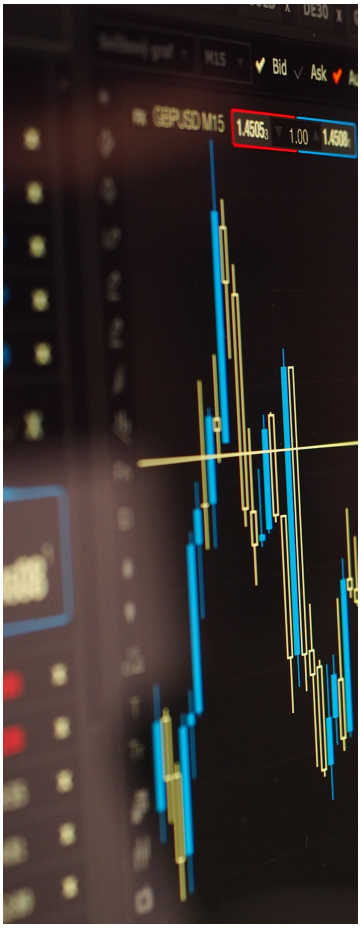

Nul ne peut désormais ignorer la fièvre acheteuse déclenchée sur les marchés financiers de part et d'autre de l'Atlantique depuis l'annonce de l'arrivée des vaccins en novembre dernier.

La publication des indices PMI manufacturier du mois de mai est d'ailleurs venue confirmer un peu plus ce que beaucoup espéraient en fin d'année dernière : la reprise est désormais bien orientée dans les économies occidentales !

Ces indices traduisent toutefois un autre constat : il persiste toutefois un écart de conjoncture économique important entre les pays développés et émergents. Les pays émergents ont en effet souffert ces derniers mois d'une force de frappe budgétaire moindre pour relancer leurs économies respectives.

Surtout, les banques centrales des pays émergents ont souvent été contraintes d'opérer une remontée des taux directeurs, ce qui a inéluctablement dégradé leurs conditions de financement.

A l'autre bout du spectre, les économies occidentales ont quant à elle massivement soutenu leurs reprises via des politiques monétaires et budgétaires d'une ampleur considérable. L'accalmie anticipée du pic d'inflation lié aux matières premières pourrait à terme gommer ces différences…

De quoi alimenter un rebond plus marqué des indices émergents sur les mois à venir ?

Bientôt un nouveau plan de relance en zone Euro ?

Par la voix de V. Dombroski, l'Union Européenne a confirmé cette semaine sa volonté de prolonger le soutient budgétaire. Les règles budgétaires de la zone ne seraient donc pas appliquées en 2022 mais en 2023.

Rappelons que 3 pays seulement (Suède, Danemark et Bulgarie) respectaient les règles de déficit de l'UE en 2020 ! Aucune procédure pour déficit excessif ne sera donc lancée ces prochains mois contre les contrevenants. Suffisant pour soutenir la reprise ?

Probablement pas… Paolo Gentiloni (commissaire européen et ancien Premier Ministre italien) a pour sa part milité depuis l'an dernier déjà pour que le plan de relance européen soit renforcé.

L'idée défendue est de mettre en place un plan d'investissement supplémentaire pour accompagner la transition numérique et écologique. Nul doute que les débat, qui doivent avoir lieu en 2022, trouveront leurs partisans au sein de la zone.

Il ne sera pour autant, comme à l'accoutumée, pas chose aisée de rallier à la cause les pays frugaux de l'Euroland !

Harmonisation de l'imposition mondiale – Episode 3

Alors que les discussions ont cours depuis maintenant plusieurs semaines autour de l'harmonisation de la fiscalité des entreprises au niveau mondial, la Commission Européenne a annoncé le 1er juin la création d'un observatoire européen de la fiscalité.

Cet organisme aura pour but de lutter contre les pratiques fiscales abusives et l'aidera à élaborer sa propre politique fiscale. D'une efficacité redoutable, l'observatoire en question a d'ores et déjà publié une étude qui a calculé qu'une fiscalité de 25% sur les profits des multinationales aurait rapporté la bagatelle de 170 milliards de dollars à l'UE en 2021 !

Un argument de poids dans les débats internationaux, et une source potentielle de financement non négligeable pour les économies du Vieux Continent !

Sources : WiseAM, la tribune, le temps, BFM, l'agefi, boursier.com, les échos, challenges, taxobservatory
Achevé de rédiger le 04/06/2021

www.nov-am.com

novAM - 31, rue des poissonniers 92200 Neuilly s/Seine

01 55 62 00 96 contact@nov-am.com